



Montréal, le 4 janvier 2010

Bonjour,

Pour sa treizième édition, le **Camp des Arts Créations Etc...** est fier de vous annoncer que plusieurs améliorations ont été apportées et ce, toujours dans le but de faciliter la vie de notre clientèle !

NOUVEAUTÉ ATTENDUE : UN CAMP ARTISTIQUE DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE

Depuis le temps qu'on nous le demandait, nous avons ajouté un séjour durant la semaine de relâche scolaire qui sera exclusivement axé sur le théâtre. Il aura lieu du 1^{er} au 5 mars 2010 au Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, situé au 7378, rue Lajeunesse. Le séjour se clôturera par un spectacle le vendredi 5 mars. Il y aura également un service de garde.

SIMPLIFICATION DES SÉJOURS

Nous avons revu en profondeur notre offre de séjours et nous avons dû faire des changements importants. Premièrement, le séjour spécial de la Fête des enfants a été renommé séjour Danse hip-hop et il a été intégré au séjour 2 qui est d'une durée de **trois semaines**. Par contre, parce que nous sommes toujours en collaboration avec la Fête des enfants, qui se tiendra du 13 au 15 août 2010, pour une présentation du spectacle de fin de séjour de danse hip-hop, nous avons dû retarder d'une semaine le séjour 2 et donc augmenter d'une semaine le séjour 1, qui passe à **quatre semaines**.

Le séjour de la semaine de relâche scolaire se nomme **Théâtre** et explore tous les styles et répertoires.

Les séjours d'été se nomment **Arts de la scène** et comprennent des ateliers de théâtre, de danse et de chant.

Les séjours de **Scénographie** sont axés sur la conception de décors, de costumes et d'accessoires et les techniques du son et de l'éclairage.

Finalement, le séjour spécial de la Fête des enfants se nomme dorénavant séjour en **Danse hip-hop** et portera sur l'apprentissage des danses urbaines telles que le breakdance, le locking et le popping.

Voici donc un bref récapitulatif des différents séjours de 2010 :

- Séjour de la semaine de relâche scolaire : du 1^{er} au 5 mars 2010 – Théâtre
- Séjour 1 : du 28 juin au 23 juillet 2010 – Arts de la scène - Scénographie
- Séjour 2 : du 26 juillet au 13 août 2010 – Arts de la scène - Scénographie - Danse hip-hop

Vous pouvez inscrire votre jeune à autant de séjours que vous le désirez, il n'y a aucune restriction !

Notez que le Camp des Arts Créations Etc... sera ouvert le 1^{er} juillet 2010.

LE WEB À VOTRE SERVICE

Nous avons fait appel à un programmeur qui a travaillé pendant plusieurs mois sur notre site Internet pour modifier en profondeur le système d'inscription en ligne et dès maintenant, vous pouvez constater toutes les améliorations que nous y avons faites pour vous, nos membres et clients, qui êtes les principaux utilisateurs de cet outil extraordinaire et maintenant incontournable.

D'ailleurs, à moins de ne pas avoir accès à Internet facilement, nous vous recommandons fortement **l'inscription et le paiement en ligne**, ce dernier étant dorénavant sécurisé par PayPal. De plus, sachez que nous avons instauré une politique de confidentialité en ce qui a

7378, rue Lajeunesse, bureau 311, Montréal (Québec) H2R 2H8

Téléphone : 514.278.3941 Télécopieur : 514.278.7182
Courriel : info@creations-etc.org Site Internet : www.creations-etc.org

trait aux informations personnelles que vous nous transmettez¹. Nous vous demandons donc de nous fournir une adresse valide de courrier électronique qui sera liée à votre compte client et qui simplifiera grandement notre gestion informatique.

UN CADEAU, ÇA VOUS FERAIT DU BIEN ?

Une autre nouveauté cette année est offerte à tous ceux qui s'inscriront aux séjours d'été en ligne ou sur papier (le tampon de la poste faisant foi) avant le 1^{er} avril 2010. En effet, nous vous remettrons un passeport double, d'une valeur de 200 \$, donnant accès gratuitement à TOUTS les spectacles du festival Vue sur la Relève ! Vous pouvez consulter le site www.vuesurlareleve.com pour connaître mieux le festival. La 15^e édition qui se tiendra du 1^{er} au 17 avril 2010, sous la présidence d'honneur de la comédienne **Valérie Blais** (Tout sur moi), dans différents lieux de diffusion montréalais.

UNE GRILLE DE TARIFS CLAIRE

Dorénavant, les frais d'inscription obligatoires de 50 \$ s'appliqueront une fois par année et par famille. Donc, peu importe vos inscriptions entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010 et le nombre d'enfants de votre famille, vous ne paierez qu'une seule fois ces frais. Dans la suite des nouveautés apportées aux séjours, nous avons maintenant des prix qui tiennent compte du nombre de semaines des différents séjours :

- les frais de séjour de la semaine de relâche scolaire sont de 150 \$,
- ceux du séjour 1 sont de 460 \$,
- ceux du séjour 2 sont restés à 350 \$,
- le coût du DVD du spectacle de fin de séjour est passé à 20 \$, livraison postale incluse,
- le prix de la photo du groupe de votre enfant est resté à 10 \$.

De plus, nous avons maintenant une politique de rabais claire à l'intention des familles à faibles revenus. Après une consultation de la déclaration de revenus fédérale la plus récente et une entente écrite, nous pourrions dorénavant accueillir des jeunes qui n'auraient peut-être pas pu participer à cette belle aventure avec nous. Pour connaître votre éligibilité, veuillez communiquer avec Nancy Favret au 514.278.3941. Ces places sont cependant limitées : premiers arrivés, premiers servis !

UN STAGE EN ANIMATION CULTURELLE OFFERT AUX JEUNES DES RÉGIONS

Dès le mois de juin 2010, nous débutons un projet-pilote qui consiste à offrir un stage en animation culturelle de sept (7) semaines s'adressant à des jeunes de 15 à 17 ans des régions du Québec. Le but de ce stage est de permettre à ces jeunes de développer les outils nécessaires en animation culturelle afin de pouvoir travailler dans un camp de jour de leur région respective, l'été suivant le stage.

À l'été 2010, ce projet-pilote offrira la chance à trois (3) jeunes des régions du Québec de bénéficier d'une formation théorique et pratique dispensée par des formateurs reconnus.

Il est à noter que les jeunes stagiaires auront besoin d'hébergement à Montréal et que nous approchons les familles de nos participants pour combler ce besoin. Donc, si vous êtes intéressés à accueillir un jeune stagiaire, veuillez communiquer avec nous au 514.278.3941 et demandez à parler avec Nancy Favret.

NOUS RETROUVONS L'ESPACE DE L'ÉCOLE HÉLÈNE-BOULLÉ

Depuis plusieurs années, nous avons été accueillis par l'école primaire Hélène-Boullé, et cette année ne fait pas exception puisque nous serons toujours à cette adresse (activités et service de garde). L'école est située au **8050, avenue De Gaspé** et le numéro pour nous joindre sur les lieux durant les séjours est le 514.596.7180. Toutefois, le lieu des spectacles de fin de séjour est encore à déterminer et nous vous tiendrons informés des détails le plus tôt possible.

Merci,

Nancy Favret

Directrice associée

Responsable du Camp des Arts Créations Etc...

¹ Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site Internet à www.creations-etc.org dans la section Camp des Arts, sous l'onglet **COMMUNICATIONS**.